

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 56 (1959)
Heft: 8

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

Section de la Gruyère

† Mademoiselle Thérèse PASSAPLAN, à Villarvolard

Le 27 juin, un long cortège de parents et d'amis accompagnait Melle Thérèse Passaplan à sa dernière demeure. Souffrante depuis une année environ, elle succomba à un mal qui ne pardonne pas. Malgré des grandes souffrances supportées avec courage, elle a toujours gardé son caractère agréable et naturel.

Membre de notre section depuis 1943, elle fut l'élève de notre regretté président, M. le curé Gapany. Elle s'était constituée un joli rucher qu'elle soignait d'une façon parfaite.

Son départ laisse d'unanimes regrets et nous prions sa famille de croire à notre profonde sympathie.

H. J.



† Jules MONNEY

Le 17 mai dernier, notre sympathique inspecteur des ruchers, M. Jules Monney, instituteur à Vounaise, était gravement blessé lors d'un accident de la circulation, dont avaient été victimes sa dévouée épouse, son fils Francis, sa femme et leurs deux enfants.

Le 7 juin, nous assistions nombreux et très affectés aux obsèques de ce merveilleux ami des abeilles. En plus d'un pédagogue avisé et talentueux, il fut pour les apiculteurs un conférencier fort apprécié et un inspecteur des ruchers estimé. Il savait donner à chacun cette flamme de l'amour de nos avettes, du travail bien fait. Par des conférences persuasives sur la conduite de nos ruchers, ainsi que sur les qualités et les bienfaits de notre bon miel, il a fait progresser la cause apicole dans nos régions et même hors du canton. Nous aimions

le voir travailler et l'entendre à l'occasion des nombreuses visites de ruchers au sein de notre section, au cours desquelles chacun appréciait son savoir faire et sa manière de pratiquer avec douceur.

Il fut toujours à l'avant-garde pour la prospérité apicole et beaucoup lui doivent d'être devenus de bons et persévérateurs apiculteurs.

Par son dévouement inlassable, il fut suppléant, puis inspecteur des ruchers de la Broye pendant plus de 25 ans, ce qui lui valut une superbe distinction de reconnaissance pour cette féconde activité.

Depuis le 16 avril 1936, il était secrétaire-caissier de la Fédération canto-



nale d'apiculture. Il fut aussi président du concours des ruchers dans le canton, de 1948 à 1952. Il fonctionna également comme délégué des sections au jury des concours de la Romande dans nos régions. Membre fondateur de la section « La Broyarde », il en fut le secrétaire-caissier et vice-président pendant de nombreuses années. Il était vice-président d'honneur de notre société et l'an dernier il obtint le beau gobelet de la Romande. Notre section bénéficia grandement de son expérience et de son dévouement et nous ne pourrions énumérer tout le bien qu'il fit parmi nous tant comme instituteur que comme inspecteur des ruchers.

Pour sa famille, il était aussi un modèle de dévouement et d'amour.

Nous garderons de lui un souvenir inoubliable et il nous manquera beaucoup.

Nous présentons encore à sa compagne éplorée, ainsi qu'à ses enfants, notre plus vive sympathie et nos condoléances les plus sincères.

Le comité

Communiqués

Section d'apiculture du Val-de-Ruz

Nos membres qui désirent faire contrôler leur miel sont invités à s'inscrire auprès du président de la section jusqu'au 6 août.

La carte de contrôle vous facilitera la vente de votre récolte.

Le comité.

Section de Martigny

Les membres de la section d'apiculture de Martigny qui désirent faire contrôler leur miel doivent s'inscrire auprès du secrétaire, M. Rodolphe Fluckiger à Martigny, au plus tard pour le 20 août. Le miel doit être prêt au contrôle dès cette date.

Les membres sont avisés qu'à l'avenir plus aucune circulaire ne sera envoyée concernant le contrôle de miel, ceci pour éviter des frais inutiles.

Fédération jurassienne

Les membres des sociétés d'apiculture de la Fédération jurassienne qui n'auraient pas encore acquitté leur cotisation annuelle aux caisses loque et noséma, sont invités à le faire jusqu'au 15 août 1959. Après cette date, il sera envoyé un remboursement aux retardataires. La contribution est de 40 cts par ruche assurée, soit 20 cts pour chacune des maladies.

Pour éviter des frais et simplifier la tâche du caissier, nous prions instantanément les sociétaires de faire preuve de bonne volonté en donnant suite sans tarder au présent appel.

Les versements sont à effectuer à l'adresse suivante : Caissier de la Fédération jurassienne des sociétés d'apiculture « La Neuveville », IVa 1166.

Le bureau de la Fédération.

Comptes rendus

Société d'apiculture « Pied du Chasseral »

Assemblée générale du 8 mars 1959, au Restaurant Lariau, à Gléresse

La Société d'apiculture « Pied du Chasseral » a tenu son assemblée générale le dimanche 8 mars 1959, au Restaurant Lariau, à Gléresse.

Le président, M. Charles Bavour, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents. Quelques dames honorent de leur présence cette séance qui sera laborieuse.

Le secrétaire, M. Célestin Brandt, nous fait lecture du protocole de la dernière assemblée, dont le contenu ne donne lieu à aucune discussion. Merci au secrétaire.

Le président prie ensuite le caissier, M. Rémy Tröhler, de nous donner les comptes de l'exercice écoulé 1958/59. Une petite remarque est à faire au sujet de la cotisation à la Société romande d'apiculture. En effet, lors de la prise en remboursement par le caissier, en décembre 1958, une augmentation de cotisation de 50 centimes par membre, qui avait été votée en son temps par l'assemblée des délégués, ne nous était pas connue. Néanmoins, pour régulariser nos comptes avec la Fédération, notre caisse a avancé cette somme qui sera récupérée par le paiement des cotisations à fin 1959. M. Ernest Bolle, au nom des vérificateurs de comptes, très satisfait de la bonne tenue de ceux-ci, propose donc à l'assemblée de les approuver et d'en donner décharge au caissier avec remerciements. Ce qui est fait à l'unanimité.

Rapport du président. Tout d'abord il nous fait l'historique de notre section qui fut fondée en 1913, ce que beaucoup de nos membres ne savaient pas. Après avoir compulsé tous les protocoles, depuis cette fondation, il possède maintenant les dates exactes de l'entrée des membres de notre section. Il retrace ensuite l'activité de la société « Pied du Chasseral » pendant l'année 1958/59. Nous avons eu à déplorer le décès de trois de nos membres ; l'assemblée se lève pour honorer leur mémoire.

Si la récolte de miel fut mauvaise, c'est-à-dire à peu près nulle, nos membres n'ont pas perdu courage. Espérance toujours, telle est la devise des apiculteurs.

Le président fait part à l'assemblée de l'absence de notre inspecteur, M. Gilbert Giauque, retenu pour cause de maladie et hospitalisé à Montana. Tous nos bons vœux pour un prompt et complet rétablissement lui sont adressés. Pour le remplacer pendant sa maladie, le Comité a fait appel à M. Gérard Eichenberger, rue des Tanneurs 2, à Bienné, qui, heureusement, a suivi les cours à cet effet à Berne. Le président le présente à l'assemblée qui le salue très amicalement.

Renouvellement du Comité. Un changement est intervenu ensuite de la démission de M. Rémy Tröhler, comme caissier. Le président regrette beaucoup le départ de cet ami dévoué. Pour le remplacer, l'assemblée nomme à l'unanimité M. Bernard Zosso, chemin de la Pierre-Grise 14, à Bienné. Les autres membres du Comité sont réélus à main levée.

Projets de courses. Plusieurs projets de courses sont proposés à l'assemblée. Finalement, le Comité est chargé d'étudier cette question et de prendre les dispositions nécessaires pour organiser une course qui aura lieu en juillet ou août 1959.

Divers et imprévus. Le président donne connaissance à l'assemblée qu'il est toujours question de l'ordonnance cantonale pour les maladies des abeilles, laquelle n'est pas encore résolue.

Il remercie les membres qui ont suivi les débats de cette assemblée et est très heureux de revoir tous nos amis apiculteurs présents de Bienné et environs, Orvin, La Neuveville, la Montagne de Diesse et en particulier ceux de Nods.

La séance est levée à 17 h. 15 en souhaitant à chacun une bonne rentrée chez soi.

Le rapporteur : C. Baour

Section Pied du Chasseral

Visite aux Prés d'Orvin

Les quelque vingt apiculteurs qui n'ont pas craint les menaces d'orage, le dimanche 12 juillet, ont été largement récompensés. Le rencontre avait été très bien préparée par notre président, M. Bavour. Le soussigné a découvert ce site

enchanteur (même en hiver) comme il a découvert Rome au congrès de 1958.

D'Evilard où l'on monte en « funi », l'autocar nous transporte jusqu'à l'Hôtel des Prés d'Orvin où nous sommes chaleureusement accueillis par les camarades qui s'appellent Ritter, Eichenberger, Sandmeier, propriétaires de chalets et de ruchers. Ces noms sont évocateurs du bon travail d'exploitation apicole que nous allons faire dans ces ruches système Ritter. C'est notre collègue qui a modifié si heureusement la ruche Dadant. La visite en est rendue facile et ce que nous voyons fait penser que l'année 59 sera inscrite dans les annales du Pied du Chasseral. Ce ne sont que hausses, même doublées, garnies de cadres operculés ou à moitié. Voilà qui redonne du courage et de l'espérance que d'autres années d'abondante récolte suivront. L'ère atomique réserve bien des surprises !

Au rucher de notre inspecteur Eichenberger, même système de ruches Ritter, même abondance. Tout en dégustant un verre de « Schaffis » généreusement offert, nous écoutons le résultat des expériences de Serge Dubois, le chercheur, sur « l'introduction d'une reine » et nous procédons à l'application. Mais avec de la pluie, l'heure du retour a sonné, la visite du rucher Sandmeier est renvoyée, à une autre occasion.

La prochaine visite est fixée à Nods, le 16 août.

E. B.

Journée de la Fédération cantonale neuchâteloise du 28 juin 1959

Malgré le temps quelque peu incertain du dimanche 28 juin, la Journée de la Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture, organisée par la section « La Côte neuchâteloise », à Cressier, a obtenu un succès réjouissant. Un très grand nombre d'apiculteurs et d'apicultrices faisant confiance au temps, a tenu à prendre part à cette belle manifestation. Au rendez-vous, à 9 h., à la gare de Cressier, M. Ed. Auberson, président de la Côte neuchâteloise, tout souriant, a souhaité une cordiale bienvenue aux participants, dont les rangs s'agrandissaient rapidement. Ceux-ci se répartissaient entre les différents ruchers à visiter. Le temps, ni trop chaud, ni trop frais, permettait aux curieux de se rendre compte que nos amis-apiculteurs de Cressier savent exploiter leur rucher avec art et amour. Comme généralement partout, quelques colonies se trouvaient assez bien garnies de miel, alors que d'autres semblaient se contenter d'une forte population.

Réception par la municipalité — Après une courte visite du Château à 10 h. 30, un vin d'honneur, offert par MM. Grisoni et Ruedin, caves des Devins et de la Grillette, et accompagné d'une excellente « sèche », a été servi aux membres de la Fédération dans une salle du Château et aux dames et non-membres dans la cour de celui-ci. Une brève assemblée extraordinaire sous la présidence de MM. Auberson, président de la Côte neuchâteloise, et Muller, président de la Fédération cantonale neuchâteloise suivait la collation. L'unique objet de l'ordre du jour était la question de la transformation de l'assurance facultative NOSEMA en assurance obligatoire. Le comité a été chargé de continuer l'étude de cette affaire. M. le président de la commune a adressé en termes très aimables une cordiale bienvenue aux quelque deux cents participants.

Partie pique-nique à Frochaux. — En prenant congé du très sympathique village de Cressier, qui compte presque 1000 habitants, l'assemblée se déplace en autos, autocar, motos, etc. à Frochaux pour y dîner, les uns dans deux salles du restaurant, les autres sur la place ombragée se trouvant à côté de celui-ci.

Conférence-démonstration par M. Barbier de Genève. — De nombreux apiculteurs et apicultrices ont suivi avec un vif intérêt l'excellente conférence-démonstration donnée par M. Barbier, homme très aimable et compétent. Par ses explications claires et nettes, ainsi que par ses démonstrations sur l'élevage des reines, il a su capter l'attention soutenue de l'assistance. Nous lui réitérons nos plus vifs remerciements. Ceux-ci vont également à MM. Grisoni et Ruedin pour leur fameux vin d'honneur et l'excellente « sèche » fournie à profusion. De mê-

me, nous exprimons toute notre gratitude aux apiculteurs de Cressier pour leurs précieux et désintéressés services rendus à la Côte neuchâteloise à l'occasion de cette très sympathique réunion. Notre reconnaissance va tout spécialement à MM. Jacques Grisoni, Werner Stern et Edgar Veillard pour l'organisation parfaite de cette belle journée. Un cordial merci et nos meilleures salutations aussi à tous les participants et participantes pour l'encouragement apporté par leur présence au comité d'organisation.

Au nom du comité de la Côte neuchâteloise :
Le caissier : *Willy Keiser*.

Société d'apiculture du district de St-Maurice

Dimanche 12 juillet, les membres de la Société du district de St-Maurice étaient convoqués pour leur assemblée générale annuelle dans la grande salle du Cinéma Cerf à Vernayaz.

En ouvrant la séance, M. A. Jacquier, président, invite les participants à placer cet après-midi sous les signes de l'amitié et de la gaieté ; il relève la présence de M. Bavarel, vice-président de la commune de Vernayaz et délégué de sa municipalité, de M. A. Richard, inspecteur cantonal des ruchers ; il salue participantes et participants ; il a une pensée amicale pour tous les apiculteurs retenus loin de cette assemblée soit par la maladie, soit par un empêchement matériel et surtout par indifférence à notre cause ; il a une pensée émue et pieuse pour trois membres fidèles qui ont rejoint la maison du Père depuis notre dernière assemblée des Marécottes. L'assistance se lève pour s'associer à cet hommage.

A la partie administrative, le président présente son rapport sur l'activité de la Société. M. Pannatier, secrétaire-caissier, apporte avec le procès-verbal de la dernière assemblée, l'état réjouissant de nos finances, alors que M. Richard et M. Roux font part du résultat de leurs enquêtes et nous disent la satisfaction de constater une amélioration de l'état sanitaire, fruit de leur inlassable dévouement. Les débats se sont déroulés dans le meilleur esprit.

Le comité sortant composé de M. André Jacquier, président, Les Marécottes, de M. Marcel Crittin, vice-président, St-Maurice et de M. Camille Pannatier, secrétaire-caissier, Vernayaz, est confirmé pour une nouvelle période de deux ans. M. Chambovey et M. Jacquemoud, fidèles à leur mission sont réélus vérificateurs. M. Crittin reste président de la commission chargée du contrôle des miels auquel sont adjoints MM. Décaillat, aux Granges, et Richard, à Evionnaz.

La séance est interrompue un instant pour permettre aux participants de se rendre à l'Hôtel des Gorges du Trient où, par cette chaleur caniculaire, la réception de la commune de Vernayaz est vivement appréciée.

Pour la 2e partie du programme, à laquelle le public était gracieusement invité, la parole est donnée à M. Mussler, de Sion, pour la projection sur l'écran du film suisse d'apiculture. Ce film que tous les apiculteurs attendaient avec impatience, en couleurs et sonore, constitue une magnifique leçon de choses et un enrichissement pour l'esprit.

Avant de clore cette assemblée intéressante et fort utile, M. Jacquier remercie la famille Uldry qui nous a offert gracieusement sa salle, et l'opérateur de cinéma, puis nous donne lecture d'un portrait très original et spirituel de l'apiculteur et nous engage à venir nombreux à Vérossaz au printemps 1960 pour une entière journée apicole.

Là encore, comme cette fois, les absents auront tort.

On s'incline devant l'intelligence, on s'agenouille devant la bonté. Carmen Sylva.

Section du Pays-d'Enhaut

Le dimanche 12 juillet 1959, une quinzaine d'apiculteurs et leur famille de la section se sont rencontrés aux Sciernes-Picats, rière Flendruz, pour y visiter l'un des ruchers du président. Quelque 40 ruches placées dans un site incomparable au pied des contreforts du fier Vanil Noir. Rucher en pleine activité, abeilles pas trop belliqueuses, quel plaisir de voir des hausses, — pour la plupart — presque pleines.

Reconnaissance, récompense aux nombreux travaux que nécessite l'entretien d'un rucher bien conduit.

Après cette visite l'on se retrouve dans le jardin de l'accueillant estaminet des Sciernes-Picats, où la société offre une petite collation, agrémentée de quelques morceaux de musique champêtre allégrement interprétée par l'ami Annen, apiculteur-clarinettiste et sa partenaire Mlle Rossier, accordéoniste. Merci à ces musiciens.

M. Bornet, président, dit encore tout le plaisir qu'il éprouve d'avoir pu organiser cette rencontre, de laquelle, il espère que chacun gardera un bon souvenir. S'adressant ensuite à M. Clément Henchoz, inspecteur régional des ruchers, il le remercie pour son inlassable activité à la chasse aux maladies de nos avettes, puis lui remet le traditionnel gobelet pour ses 35 ans de sociétariat. A M. Ed. Zulauf, seul survivant membre fondateur de la section, pour ses 40 ans de sociétariat et de secrétariat, il offre une superbe channe entourée de bois finement sculpté par un artiste de chez nous.

MM. Henchoz et Zulauf, visiblement émus, disent tour à tour leurs remerciements et leur indéfectible attachement à la société.

De la discussion entre apiculteurs, il ressort qu'en général la récolte de cette année est d'une « honnête moyenne » ; malheureusement, quelques ruchers ont été touchés par la loque européenne, efficacement du reste combattue par la streptomycine ; dans ces ruchers récolte déficiente.

Après cette journée ensoleillée, réussie en tous points, chacun prend le chemin du retour qui, en auto, moto ou à pied.

Le chroniqueur : *A. W.*

Convocation

Société d'apiculture de Marly et environs

Les membres de la section sont invités à la traditionnelle réunion d'été au rucher de fécondation de Coppi, *le dimanche 2 août, à 14 heures*.

Ils auront le privilège d'entendre M. Chassot, inspecteur et président de la société apicole de la Glâne, qui leur indiquera au cours de sa conférence comment il faut opérer pour rendre un rucher prospère.

Invitation cordiale à tous.

Contrôle des miels : prière de s'inscrire pour le contrôle des miels jusqu'au 2 août auprès du président.
Le comité.

A noter : Faute de place, les numéros de juillet et août étant de 24 pages, nous nous excusons d'être obligés de renvoyer au mois suivant quelques articles et comptes rendus.

GANTS POUR L'APICULTURE

Cuir souple (nappa). Fabr. suisse garantie 1^{re} qualité. — Grande manchette toile et élastique.
Indiquer tour de main en cm. sans le pouce
La paire Fr. 16.50, contre remboursement.

Paul LEUBA, Billodes 61, Le Locle (Ntel).



Rucher ambulant
démontable en pin de montagne. Sans concurrence en qualité et prix.

R. Aeberhard
FABRIQUE DE RUCHERS
Riggisberg (BE)